

Origines de Genève et source des Crêts Saint-Laurent

Autor(en): **Blondel, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **22 (1944)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



ORIGINES DE GENÈVE ET SOURCE DES CRÊTS SAINT-LAURENT

L. BLONDEL.



LE plateau dit des Tranchées, qui s'étend au levant de l'ancienne ville, a été occupé dès une haute antiquité par des installations humaines. Par sa position remarquable il devait attirer l'attention des hommes qui, aux époques de la pierre, avaient construit la cité lacustre dans la baie terminale du lac. Plusieurs découvertes prouvent que déjà à l'époque du bronze et de Hallstatt on habitait ce plateau. Notre intention n'est pas ici de faire une étude archéologique complète de cette position, ce que nous comptons faire plus tard, mais seulement de retracer l'importance de la source qui était située au pied de cette position, sous les anciens Crêts Saint-Laurent aux Tranchées de Rive, et de montrer son rôle dans les origines de notre ville ¹.

* * *

Le 6 juin 1874 le Musée a acheté une grande hache en bronze avec la mention suivante portée au registre d'entrée: « Hache en bronze (celt) trouvée à 7 mètres de profondeur lorsqu'on a fait la recherche de la source qui se trouve au nord du

¹ L'ancienne dénomination de cette région était les Crêts Saint-Laurent, puis les Arénieres de Rive, Tranchées de Rive, sous le bastion de Saint-Antoine. Cf. Louis BLONDEL, *Les Faubourgs de Genève au XV^e siècle*, 84-85.

bâtiment de gymnastique en 1873¹. » Ailleurs on la mentionne comme provenant des Casemates qui se prolongeaient jusqu'à cet endroit. Cette indication trop concise et cette découverte ont une réelle importance, comme nous le verrons.

Nous avons recherché quelle pouvait être cette source et nous avons retrouvé le plan de ses canalisations, établi par Mayer en 1788². Nous voyons que la fontaine de Longemalle était alimentée par les eaux qui provenaient de trois sources très rapprochées les uns des autres, et qui se réunissaient toutes dans un même réservoir au moyen d'aqueducs, puis étaient dirigées à partir de ce réservoir par des tuyaux en bois de petit calibre jusqu'à la porte de Rive en suivant le bord du fossé et des murs de la ville. Après la porte de Rive les canalisations passaient directement à la fontaine de Longemalle. Le premier point de source et de captation était situé à l'angle nord de la contregarde du Bastion de Saint-Antoine (*fig. 1, C*), les deux autres (B et A), distants seulement de 43 mètres, sortaient au pied du flanc gauche du même Bastion. Cette nappe d'eau est semblable à celle qui alimentait les puits de la ville sur la pente nord de la colline, elle provient, comme nous l'avons montré dans notre étude sur les puits de Genève, de courants d'eau beaucoup plus lointains qui suivent les deux flancs du promontoire supportant la ville³. Avec la démolition des fortifications, le bastion de Saint-Antoine disparut en 1848 et, à la place de son flanc gauche, sous les terrasses, on établit un bâtiment de gymnastique plusieurs fois reconstruit. Le point de captation de la source le plus occidental tombe en effet exactement au nord, un peu en arrière de cette salle de gymnastique. La hache fut retrouvée au nord du bâtiment de gymnastique sur l'embranchement de la source A, probablement à la jonction des rameaux provenant de B et C avec l'aqueduc A (*fig. 1*).

Au moment de la construction des maisons du Cours de Rive et plus particulièrement de la maison qui fait l'angle avec la rue d'Italie (n° 2, Cours de Rive) il a fallu déplacer les canalisations et les établir sous la rue d'Italie. Ce travail fut exécuté en octobre 1873. On procéda d'urgence à ces travaux. Le compte rendu pour la demande de crédit du 31 octobre de la même année dit ceci: « Les travaux qui s'exécutent pour les fondations d'une maison au Cours de Rive ont dès l'origine mis à découvert les conduites qui alimentent d'une eau de source estimée l'un des jets de la fontaine de Longemalle. Le Conseil administratif a admis l'urgence de rétablir et d'assurer ce service, or il fallait dans ce but dévier immédiatement en

¹ Musée d'Art et d'Histoire, Genève, pièce B. 966. R. MONTANDON, *Genève des origines aux invasions barbares*, indique sous le titre « Casemates, hache en bronze »; Harold DE PEAKE, « The early bronze age in the lower Valley of the Rhône », *Revue d'ethnogr. et de sociol.*, Paris, 1914, 64; *Compte rendu municipal* de 1874: « Un objet trouvé rue de Malagnou ».

² Archives d'Etat. Portef. Trav. B. 8 feuille volante et Plans des sources par Mayer, portef. Trav. B. 6, 2.

³ Louis BLONDEL, « Les anciens puits de Genève », *Bull. Soc. Hist. Genève*, t. VII, 1940, fig. 1, 164-165.

faisant des fouilles très profondes les conduites qui traversent non seulement l'immeuble en construction mais encore les parcelles à bâtir adjacentes...». Le procès-verbal du Conseil administratif du 3 octobre 1873 donne encore d'autres détails sur ces travaux devisés à 3.000 francs¹.

Ce fut donc à l'occasion de ces fouilles qu'on remonta jusqu'à la captation de la source devant la salle de gymnastique et qu'on y trouva la hache en bronze.

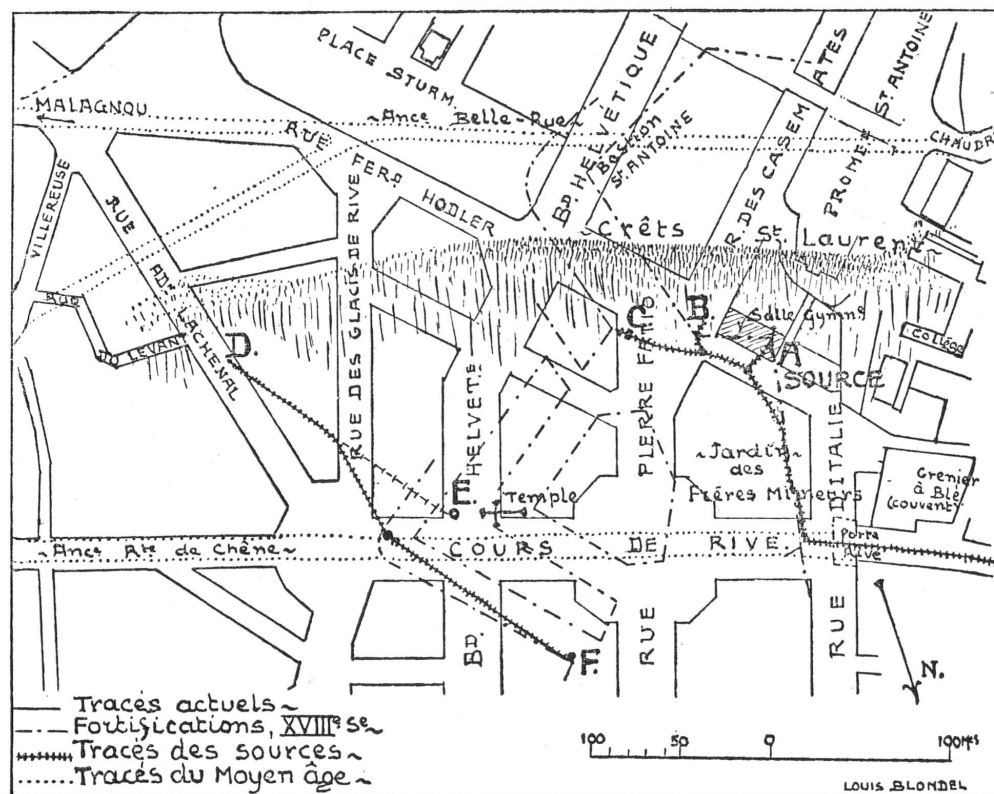


Fig. 1. — Plan topographique de la région de Rive au cours des siècles.

Remarquons que cette eau est qualifiée « d'eau de source estimée ». Il y a une quarantaine d'années, la fontaine de Longemalle utilisait encore cette eau, mais comme le débit avait beaucoup diminué, seul le bassin bas secondaire (maintenant détruit) devant la fontaine était alimenté par elle, les jets de la fon-

¹ *Compte rendu municipal* de la Ville de Genève, pendant l'année 1873, présenté en avril 1874, 72, et *Rapport pour demande de crédit* du 31 octobre 1873, 277. Archives du Conseil administratif, procès-verbal du 3 octobre 1873, 174 : Fontaine de la place Longemalle. Encore en 1875 on établit de nouvelles conduites pour une source à Rive, détachée de l'excédent de Longemalle, dans : *Compte rendu municipal* pour 1875, 96.

taine même étant branchés sur le réseau des eaux du Rhône. Les habitants du quartier se servaient de préférence de l'eau de source réputée, beaucoup plus fraîche, et réclamèrent quand on voulut la supprimer. En 1873 un seul des jets de la fontaine avait l'eau de source.

* * *

Il ne faut pas confondre la source sous les anciens Crêts Saint-Laurent aux Tranchées de Rive avec une autre source qui sortait de la même falaise, mais beaucoup plus loin dans la direction de Chêne, à 210 mètres (de la captation C) plus à l'est (*fig. 1 D*), et qui alimentait au XVIII^e siècle la fontaine du fossé de Rive devant la contregarde du polygone en face de la porte de Rive (*fig. 1, F*). La captation de cette source se trouvait près de la rue Adrien-Lachenal et de la rue du Couchant. Avant d'être dirigées sur le fossé de Rive, les canalisations devaient suivre la route de Chêne et aboutir à la célèbre fontaine du Temple derrière l'église de ce nom (*fig. 1E*). L'emplacement actuel serait à peu près à la jonction du boulevard Helvétique avec le Cours-de-Rive, côté colline¹.

* * *

Mais revenons à la source sous l'ancien bastion Saint-Antoine. Comme nous l'avons vu, elle pénétrait en ville, et, au moyen âge, fournissait d'eau la fontaine de la porte d'Yvoire, à l'angle de Longemalle et de la rue de la Croix-d'Or, puis encore beaucoup plus loin à la rue du Marché la fontaine de Chirmet, toutes deux mentionnées en 1284². La fontaine d'Yvoire gênant la circulation et glaçant la chaussée en hiver, les syndics décidèrent son déplacement sur la partie septentrionale de la place de Longemalle en 1442. Elle était déjà reconstruite en 1446 et les deux fontaines subsistèrent simultanément encore en 1446, puis celle d'Yvoire fut supprimée³. Leurs conduites ont dû être établies avec des tuyaux de grès. En 1503 on mentionne la fontaine de Longemalle qui doit être close avec du bois⁴. Jusqu'à ce moment il semble que l'eau venait principalement de la source de Saint-Laurent et qu'elle n'était qu'un embranchement de la fontaine des Frères Mineurs établie dans leur jardin hors les murs, droit en dessous de la source. En 1529 les Frères Mineurs ou Franciscains se plaignent du fait qu'on a fracturé leurs clôtures pour puiser l'eau de leur fontaine, « *affines auriendi aquam eorum fontis* »⁵. Mais la Communauté désirant se saisir de ces terrains pour les fortifications fait la sourde oreille

¹ Pour cette fontaine et l'église du Temple, cf. L. BLONDEL, *Faubourgs*, 89. Emplacement exact du cimetière: *Genava*, VIII, 1930, 60.

² Pour ces fontaines: L. BLONDEL, « Les anciens puits de Genève », 152-154 et fig. 1, nos 5 et 6. Chapitre R. 46 en 1284.

³ *Reg. du Conseil*, t. I, 154, 158.

⁴ *Reg. du Conseil*, t. VI, 131.

⁵ *Reg. du Conseil*, t. XI, 312, 417, 471.

à ces réclamations et prend possession du jardin et du verger des Frères en 1530. En 1594 les particuliers offrent de faire venir à leurs frais l'eau de la fontaine de la porte de Rive située « entre les barrières », jusque devant la Chapoterie ¹ (Charpenterie, plus tard le Grenier à blé). Cette fontaine de la porte de Rive est probablement celle du Temple prolongée dont nous avons parlé. L'établissement de la fontaine du Grenier à blé n'eut lieu qu'en 1664 en utilisant le bassin « qui estoit dans la fontaine de Plainpalais » ².

Les débits étant insuffisants, on voit que, suivant les circonstances, on réunit les canalisations des deux sources, celle de Saint-Laurent et celle du Temple. La fontaine de Longemalle est déplacée et entièrement reconstruite par le maître maçon Louis Favre en 1774 ³. On estime en 1775 que la source du fossé de Rive, qui fournit aussi de l'eau à la fontaine de Longemalle, serait suffisante pour les quatre jets dont l'un a été réservé pour la pompe ⁴. Les plaintes reprennent en 1820 et 1835 : il y a trop peu d'eau à Longemalle, « qui reçoit cependant toute l'eau que peut lui fournir la source du fossé de Rive ». Les Travaux Publics feront le nécessaire pour donner plus de débit à cette fontaine ainsi qu'à celle de la Madeleine ⁵. Enfin en 1873, où il y avait mélange d'eau de la machine, on voit cependant qu'un jet de la fontaine de Longemalle provenait encore de la source sous Saint-Antoine ou des Casemates.

* * *

Il apparaît donc qu'au cours de nombreux siècles la source des anciens Crêts Saint-Laurent, qui était aussi celle des Frères Mineurs et peut-être un temps de la porte de Rive, fut utilisée pour les besoins des habitants de la ville et plus particulièrement de Longemalle.

L'emplacement de cette source, qui se trouvait au bas d'une falaise très abrupte appelée les Crêts Saint-Laurent au moyen âge et plus tard les Arénières de Rive, était proche de carrières de sable exploitées par la Communauté. Les fortifications des XVII^e et XVIII^e siècles ont complètement modifié l'aspect de cette région. Déjà la création du bastion de Saint-Antoine en 1560, puis le creusage de fossés profonds vers 1663, ont modifié la pente et les niveaux de ces terrains. En construisant en 1720 le nouveau grand bastion de Saint-Antoine on changea encore l'état des lieux en remblayant et égalisant les terres. Ceci explique pourquoi on a retrouvé la source et la hache à une profondeur de 7 mètres. Cet endroit a encore été modifié

¹ *Reg. du Conseil* du 3 juillet 1594, f^o 96.

² *Reg. du Conseil* de 1664, f^{os} 196-197.

³ *Reg. Chambre des Comptes*, 6 mai 1774, 306.

⁴ *Ibid.*, le 3 mars 1775, 443, placé au 10 mars 1775, Brouillard du *Reg. 20 bis*, Chambre des Comptes.

⁵ *Chambre des Travaux publics*, 4 août 1835, 241, et *Reg. du Conseil municipal*; Mun. A 16, 26 septembre 1820.

au XIX^e siècle pour établir la rue devant la salle de gymnastique et l'école, maintenant occupée par le Service du feu.

* * *

Cette hache est une belle pièce intacte de 22 cm. de longueur du type à bords droits moyennement élevés, qui appartient à la fin du bronze II et au début du bronze III (vers 1600 av. J.-C.); elle semble n'avoir jamais été utilisée (*fig. 2*). Sa présence à la captation de la source peut s'expliquer de deux manières. Ou bien elle a été perdue par les ouvriers qui travaillaient à la canalisation de la source, ou bien c'est un dépôt votif. Nous nous arrêterons à cette deuxième solution, vu son état de parfaite conservation. Comme le fait remarquer Léon Coutil dans son inventaire sur les haches anormales, celles qui dépassent 20 cm. et même moins peuvent être qualifiées d'exceptionnelles, et ont dû servir d'arme de luxe, de parade ou de culte¹.

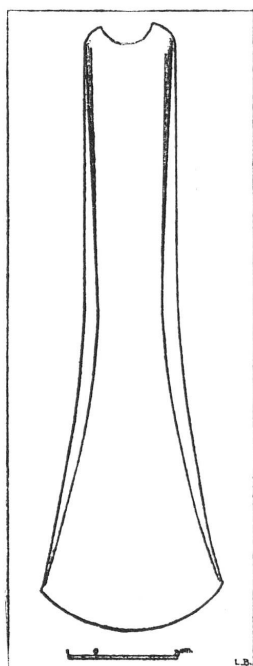


FIG. 2.
Hache en bronze.

On sait le rôle que certains objets ont joué comme dépôt votif ou symbolique et plus particulièrement la hache, depuis l'époque néolithique jusqu'à l'époque romaine. Nous connaissons l'importance de la hache à la période minoenne en Crète, particulièrement à Knossos; bien plus tard les dépôts de haches votives au sanctuaire de Delphes; en Occident, sur toute la surface des Gaules, la trouvaille de haches enfouies dans un but déterminé dans des localités ayant servi de lieu de culte. Elles semblent associées à des motifs solaires, comme les haches cérauniques ou pierres à foudre. Chez les populations primitives la hache est consacrée au feu du ciel. Mais on en trouve aussi de nombreux dépôts près des fleuves et des sources, par exemple au partage des eaux qui alimentent le canal de Nantes à Brest, à la Fontaine-aux-Malades à Appeville (Eure), dans une fontaine à Ygos et Saint-Saturnin (Landes), à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), pour ne citer que quelques exemples fournis par Déchelette, et il y en a bien d'autres. Cet usage ou rite se maintient jusqu'à l'époque romaine, comme le prouve une inscription au Castelar de Cadenet (Apt), trouvée près d'un temple, qui mentionne le don d'une hache à Mars et d'une hache à *Dexsiva*, déesse d'une source, en accomplissement d'un vœu². Il y a là le souvenir des anciennes offrandes de haches à la divinité. En Suisse

¹ Bull. Soc. Préh. Franç., 1915, 250 sq.; Revue des Etudes Anciennes, t. 17, 283.

² J. DÉCHELETTE, Manuel d'archéologie préhist., t. II, 483, note 1, et Appendice, I, 1910, nos 125, 183, 422, 470.

on connaît aussi le dépôt d'objets votifs, comme celui de deux épées, d'un fragment d'épée, d'un poignard, d'une épingle de la fin du bronze dans la source de St. Moritz, et non loin de là, aussi à St. Moritz, à Quadrellas, d'une hache en bronze, qui marquent le caractère sacré de ces « Heilquellen », sources divinisées ou curatives¹.

* * *

On peut donc se représenter que cette source, une des plus importantes de la région, était utilisée et révérée par les hommes de l'époque du bronze qui occupaient la position des Tranchées. Sur le plateau même il n'y a pas d'eau, mais il fallait la rechercher, soit du côté des falaises regardant le nord et le lac, soit sur le versant au midi, où la fontaine de Joven (Jouvence) à Saint-Léger, prenait sa source près du plateau (derrière l'Ecole de chimie). Comme le disait Camille Jullian, les sources sont à l'origine des villes. « Pour ne pas renfermer des fontaines sur le plateau de leur sommet, les *oppida* de La Tène ou de Hallstatt, n'en dérivent pas moins du voisinage d'une eau potable »². Beaucoup de cités célèbres ont à l'origine une source, comme Rome avec la fontaine du Palatin et probablement Avenches, nom de source, dont on ignore la position.

Partout au pied des *oppida* et des agglomérations, on retrouve l'emplacement des sources indispensables à la vie des habitants. A La Tène III elles étaient souvent jointes au système des fortifications, comme la source de Loulié sur le flanc du Puy d'Issolu³. A Genève, l'*oppidum* de l'époque gauloise se trouvait à l'extrémité du promontoire s'avancant entre le lac, le Rhône et l'Arve, mais il était précédé à l'orient par le plateau des Tranchées, où, dès l'époque préhistorique jusqu'à la Tène, il y eut une occupation humaine assez importante⁴. On peut admettre que la source sous Saint-Antoine a été utilisée aussi bien par les habitants du plateau que par ceux de l'*oppidum* tout proche. Il est même probable qu'à l'époque du bronze l'emplacement de l'*oppidum* n'était qu'un camp refuge fortifié en forme d'éperon barré peu habité et que le plateau qui le précède était le véritable emplacement où s'élevaient des huttes et des habitations stables.

* * *

Il y aurait donc eu en même temps des populations lacustres et terriennes, au moins à l'âge du bronze, vivant côte à côte⁵. Nous montrerons plus tard par diverses

¹ *Indic. Ant. suisses*, 1907, t. XI, 273, 277.

² *Revue des Etudes anciennes*, t. 27, 209 sq.

³ J. DÉCHELETTE, *Manuel*, suite par A. GRENIER, t. V, 1934, 205.

⁴ Pour l'*oppidum* voir entre autres: L. BLONDEL, *Bull. Soc. Hist. Genève*, t. IV, 350, fig. 3; *Genava*, XIV, 1936, 58, fig. 6; XIX, 1941, 103, fig. 3.

⁵ Pour ces populations terriennes, principalement celles du Salève, cf. *Genava*, XXI, 1943, 77-79.

trouvailles d'objets sur les Tranchées la preuve indubitable de cette occupation, dès cette époque, qui se développe en un grand faubourg à La Tène. La découverte de cette source, révéree dès la plus haute antiquité et dont les eaux conduites en ville pendant tout le moyen âge jusqu'au XIX^e siècle ont fait bénéficier les habitants de leur qualité « estimée », pose à nouveau le problème des origines de Genève. Ce ne sont pas les hommes des stations lacustres qui ont seuls émigré à l'époque du fer sur les rives, puis sur le sommet de la colline; déjà auparavant des habitants terriens occupaient ces positions. La concentration urbaine est née de l'apport de deux populations différentes, vivant à l'origine l'une à côté de l'autre.

